

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille seize, le quatre novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPOIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, LUC-ROQUEFORT Marie-Laure, PECHER Arlette, MM. BOURY Edouard, DESFORGES Damien, DESIRE Serge, DEVAUX Fabrice, PASQUET Pascal, REDON Stéphane

EXCUSÉ : M. GUERINEAU Jean-Pierre pouvoir à Mme PECHER Arlette

Madame PECHER Arlette est nommée secrétaire de séance.

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 7 octobre 2016. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 15 OCTOBRE 2016

Les membres de la commission se sont rendus à Rongères.

Il a été évoqué la vente de la partie communale d'une superficie de 6105 m², se trouvant au Cluzeau de Rongères. Le Conseil municipal autorise le Maire à faire une proposition à 15 centimes le m² au propriétaire du domaine attenant.

Il est également décidé :

- d'entretenir le lavoir de Rongères et protéger son accès,
- d'entretenir les parcelles communales attenantes.
- de remettre du tout-venant dans le chemin le long de chez M. Durand.
- de demander un devis pour lever et changer le passage des buses du chemin des Brandes.

III- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU FONDS D'ACTION RURALE

Les demandes seront votées lors de la prochaine séance du Conseil municipal, après avis des commissions travaux et finances qui doivent se réunir le 23 novembre prochain.

IV- VENTE DE PARCELLE LOTISSEMENT DU BOIS ROND

Le Conseil municipal décide de vendre la parcelle cadastrée A 465 à M. Hillewaere Dimitri et Mlle Poiron Emilie d'une superficie de 1 368 m² pour un montant de 12 312 €.

Les travaux de viabilisation doivent débuter le 14 novembre prochain.

V- ASSURANCE COPROPRIETE ECU DE FRANCE

Dans l'attente de la vente, le Conseil municipal, accepte de verser la somme de 806,03 € au syndicat de copropriété de l'Ecu de France pour sa participation aux dépenses d'assurance.

VI- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PERSONNEL DU 14/10/2016

M. Christian PERROT rend compte de la commission du personnel qui s'est tenue le 14 octobre 2016 en présence des agents du service technique.

VII – ASSAINISSEMENT : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le rapport 2015 est adopté par le Conseil municipal. Il sera transmis aux services préfectoraux et mis en ligne.

VIII- SALLE MULTI-ACTIVITES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil régional a attribué à la commune :

- 111 000 € pour la transformation de la salle des fêtes en accueil périscolaire multi-activités
- 64 800 € pour l'isolation de l'accueil périscolaire multi-activités. A noter qu'un crédit de 50 000 € était inscrit au départ mais que la commune a pu bénéficier d'un supplément de subvention de 14 800 €.
- 35 800 € pour la restructuration de l'école de musique

IX- MAISON MEDICALE

Une réunion est prévue le 12 décembre avec les professionnels de santé de la Châtre, Saint-Août et Sainte-Sévère et l'Agence Régionale de Santé.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la simulation de cette structure dans l'enceinte de Sainte-Anne réalisée par le CAUE. Le Conseil municipal admet qu'elle s'intègre parfaitement dans le site.

X- LES TERRIERS

Le relevé topographique a été réalisé. Un architecte paysager va proposer des idées d'aménagement.

XI- SCHEMA DE CIRCULATION AVENUE D'AUVERGNE

Le schéma de circulation proposé par le Conseil départemental est validé. Des devis vont être demandés.

Il est évoqué des problèmes de vitesse devant l'école et rue Feusina. L'achat de ralentisseurs provisoires en attendant l'aménagement de la rue Pierre Nauron sera étudié.

XII- QUESTIONS DIVERSES

- DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le capitaine AUCHER est venu présenter à la mairie le dispositif de participation citoyenne le 26 octobre dernier. Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Le Conseil municipal désigne Pascal PASQUET et Gaston LANGLOIS en tant que référents au dispositif.

- COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Mme PECHER fait lecture du compte rendu du Conseil d'école qui s'est déroulé le 18 octobre dernier.

PAROLE AUX ADJOINTS

Gaston LANGLOIS : l'entreprise Cap Vert a terminé le nettoyage du jardin de la maison de M. Durand, celui des Terriers est presque terminé.

Christian PERROT : une commission finances est programmée le 23 novembre prochain afin d'étudier les projets 2017.

De plus, pour une question d'organisation interne à la commission du personnel, sa présidence sera désormais assurée par M. le Maire.

Laurence PILLOT-DUPUIS : une commission association est programmée le 18 novembre pour préparer la réunion avec les associations prévue le 9 décembre.

Le 5 décembre se déroulera la journée mondiale du bénévolat dans la salle multi-activités où dix bénévoles de la commune seront mis à l'honneur.

Monsieur le Maire clôt la séance en informant le Conseil municipal que la fréquentation de la Maison de Jour de Fête a progressé de 10%.

Concernant l'activité économique de la commune, Monsieur le Maire précise que la boulangerie Blouet est toujours à la recherche d'un repreneur. Il ne faut pas hésiter à communiquer sur ce sujet.

Enfin, il est indiqué qu'un logement communal reste à louer. Il est remarqué que seule l'activité économique rendra la commune attractive. Monsieur le Maire précise qu'il recherche activement des entreprises pour créer de l'emploi.

Séance levée à 23h45

Agenda :

04-05-06/11/2016 : Bourse aux vêtements Familles Rurales

11/11/2016 – 9h30 : Cérémonie commémorative du 11 novembre

13/11/2016 : Trail sévérois

16/11/2016 : Legs Durand : signature actes de vente

19/11/2016-10h : Réunion de préparation de l'anniversaire du film Jour de Fête

22/11/2016-18h : Réunion avec les services d'Orange

23/11/2016-16h : Commission finances reportée au 28/11/2016

28/11/2016 : Ecole : Course d'endurance

02/12/2016-20h : Conseil municipal

03/12/2016 : Téléthon

04/12/2016 : Sainte-Barbe

05/12/2016-18h30 : Journée mondiale du bénévolat

09/12/2016-20h : Réunion avec les associations

12/12/2016 : Fête de Noël de l'école

06/01/2017-19h : Vœux du Maire

03/02/2017-20h : Conseil municipal

Le Maire,
E. DAUGERON

